



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nécessaire revalorisation des visites médicales à domicile

Question écrite n° 17960

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la nécessaire revalorisation des visites médicales à domicile. En 20 ans, la visite à domicile, pourtant très précieuse pour les personnes âgées, fragiles, polypathologiques ou à mobilité réduite, n'a jamais été revalorisée. Pourtant, ce type d'accès aux soins, dans un système où la désertification médicale persiste, améliore profondément et à moindre coût la vie des malades. Ce système désengorge les urgences, en évitant au service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de se déplacer, entraîne des économies considérables (367 euros par transport et passage aux urgences contre 36,50 euros pour un médecin libéral en visite). Il libère aussi du temps aux transporteurs sanitaires pour des urgences vitales aussi. Les visites non programmées, pour des motifs urgents et en direction de patients fragiles, restent totalement oubliées de la revalorisation. Les médecins abandonnent progressivement ce type de prise en charge tant l'expertise n'est pas suffisamment mise en valeur. Une visite de jour comme de nuit d'une heure à 36,50 euros sera amputée de 60 %, soit un gain de 14,60 euros de l'heure pour le médecin. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte valoriser financièrement l'accès aux visites à domicile par les médecins. Les visites à domicile exigent plus de temps et de ressources que les consultations à cabinet. Ce type de prestation inclut le temps de déplacement et souvent une prise en charge plus personnalisée et adaptée à l'environnement du patient. Elles permettent une meilleure gestion des maladies chroniques et une intervention rapide en cas de détérioration de l'état de santé du patient, contribuant à prévenir les hospitalisations. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17960

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 4001

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)